



ROFIX 636

Mortier osmotique imperméabilisant

Avis juridiques et techniques:

Pour la mise en œuvre de nos produits il faut respecter les informations mentionnées dans les fiches techniques. On recommande de considérer les normes générales et spécifiques de chaque pays (UNI, ÖNORM, SIA, etc.) ainsi que les indications des Associations Professionnelles Nationales.

Domaines d'application:

Imperméabilisation minérale, rigide, de surfaces de réservoirs, éléments constructifs enterrés, stations d'épuration, tuyauteries, canaux de chauffage, etc. sur supports en béton (min. B225/B25 jusqu'à 5 m de colonne d'eau). Ne convient pas au contact avec l'eau potable.
Imperméabilisation contre l'humidité du terrain et eaux superficielles et de percolation non en pression, dans les pièces humides avec une charge d'humidité moyenne-basse, sur supports plans minéraux tels que béton et enduit.
Pour une imperméabilisation successive contre les infiltrations d'humidité en cas d'interventions d'assainissement de vieux bâtiments et de restauration historique.
En bâtiments vieux et nouveaux, sur surfaces de parois soumises à de fortes charges d'humidité (caves, cuisines, etc.).

Propriétés:

- Imperméable à l'eau
- Résistant à l'humidité constante
- Haute résistance aux contraintes mécaniques
- Produit de construction biologique inoffensif

Mise en œuvre:



| Données techniques | |
|---|--|
| SAP-Art. Nr.: | 2000152961 |
| NAV-Art. Nr.: | 110439 |
| INFO | Coefficient de migration des chlorures moyen: 8,74 m ² /s vérifié par INSTITUT IGH, d.d. |
| Type d'emballage | |
| Unités par emballage | 48 unité/pal |
| Quantité par unité | 25 kg/unité |
| Granulométrie | 0 - 1 mm |
| Consommation | env. 5 kg/m ² |
| Remarque de consommation | Les valeurs de consommation sont des valeurs indicatives et dépendent fortement du support et de la technique d'application. |
| Quantité d'eau nécessaire | env. 8 l/unité |
| Épaisseur de couche | max. 3 mm |
| Épaisseur minimum du crépi | 1,5 mm |
| Masse volumique à sec (EN 1015-10) | env. 1.800 kg/m ³ |
| Densité du mortier frais (EN 1015-11) | env. 1.700 kg/m ³ |
| Capacité thermique spéciale | env. 1 kJ/kg K |
| Résistance à la compression (28 jours) | 40 N/mm ² |
| Résistance à la flexion | ≤ 4,8 N/mm ² |
| Résistance à la contrainte d'adhérence en traction (EN 13279-2) | ≥ 0,08 N/mm ² |



RÖFIX 636

Mortier osmotique imperméabilisant

| Données techniques | |
|--------------------------------------|--|
| SAP-Art. Nr.: | 2000152961 |
| Module d'élasticité | env. 17.380 N/mm ² |
| Absorption d'eau | env. 0,03 kg/m ² h |
| Max. épaisseur de couche | 3 mm |
| Délai de séchage | env. 30 min |
| Informations relatives à l'emballage | Livraison en sacs de papier résistants à l'humidité. |
| Température du support | > 5 - < 30 °C |
| Comportement au feu | A1 |

Base du matériau:

- Ciment
- Sable siliceux
- Additifs pour l'amélioration des caractéristiques de mise en œuvre
- additifs imperméabilisants

Conditions de mise en œuvre: Pendant les phases de mise en œuvre et de séchage, la température ambiante et celle du support ne doit pas être inférieure à +5 °C et ne pas dépasser +30 °C. Jusqu'au séchage complet protéger des agents atmosphériques extrêmes tels que par ex. froid, gel, chaleur, lumière directe du soleil, humidité, pluie, vent, courants d'air, etc.

Support: Le support doit être sec, dépoussiéré, à l'abri du gel, absorbant, plan, suffisamment rugueux et porteur ainsi que sans efflorescences et agents séparateurs comme huile de coffrage et autres.

Prétraitement du support: Les supports secs doivent être mouillés préalablement jusqu'à l'obtention d'une surface uniformément humide-mate. Pour obtenir une condition humide-mate le support doit être préalablement mouillé selon sa classe d'appartenance, sa capacité absorbante et les conditions météorologiques. Les supports irréguliers tels que par exemple les maçonneries découvertes doivent être préalablement nivelés de façon. A cette fin l'emploi de RÖFIX 635 Enduit osmotique pour imperméabilisations est particulièrement approprié.

Préparation: «Mise en œuvre manuelle»: mélanger un sac dans un seau avec la quantité d'eau claire correspondante pour former une masse homogène. Délai pour le mélange à la main 2 à 3 minutes.

Mise en œuvre: Appliquer RÖFIX 636 Mortier osmotique imperméabilisant dans au moins deux couches avec une épaisseur max de 1,5 mm chacune. La première couche doit être appliquée avec une brosse, en faisant attention à faire bien pénétrer le mortier dans le support. La deuxième couche et les éventuelles couches suivantes doivent être appliquées à l'aide d'une truelle, à projection ou avec un pinceau. Avant l'application de la couche successive RÖFIX 636 doit être durci superficiellement, mais pas complètement sec. L'épaisseur max. totale de l'imperméabilisant est d'environ 3 mm. Le temps d'attente entre la pose d'une couche et l'autre de RÖFIX 636 Mortier osmotique imperméabilisant est de min. 12 heures et de trois jours max.

Avertissements: La couche d'imperméabilisation, après un durcissement approprié, peut être soumise (dans l'hypothèse de conditions météorologiques normales) à des charges mécaniques après seulement 48 heures et à l'eau après 4-5 jours. À côté de la couche d'imperméabilisation il ne faut pas coupler des matériaux à arêtes vives tels que débris, matériaux de démolition ou similaires. Si les éventuels travaux successifs peuvent comporter des collisions, gravures ou similaires, la couche d'imperméabilisation doit être protégée avec des mesures appropriées - par exemple avec une nappe à excroissances dans la zone au-dessous du niveau du terrain. RÖFIX 636 Mortier osmotique imperméabilisant en principe doit être toujours appliqué sur le côté du mur tourné vers l'eau.



RÖFIX 636

Mortier osmotique imperméabilisant

| | |
|---|--|
| Avertissement relatif aux dangers: | Vous obtenez également les consignes de sécurité détaillées relatives à la sécurité séparément. Avant toute utilisation, veuillez lire ces fiches techniques relatives à la sécurité. |
| Consigne de mise en œuvre: | Le mortier frais devra être mis en œuvre dans 2 heures. Ne pas utiliser le matériau d'anciens emballages entamés et ne pas le mélanger à du matériau frais. |
| Stockage: | Conserver au sec et sur des palettes en bois. Période de conservation: min. 12 mois conformément à la Directive 1907/2006/EG annexe XVII à +20 °C et 65 % d'humidité relative. |
| Remarques générales: | <p>Cette fiche technique remplace toutes les versions antérieures.</p> <p>Les données de cette fiche technique correspondent à nos connaissances actuelles en la matière et à nos expériences pratiques.</p> <p>Les données ont été élaborées avec soin et minutie, mais sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité, et à ce titre nous déclinons toute responsabilité pour les décisions prises par l'utilisateur ultérieurement. Les données n'impliquent en elles-mêmes aucune obligation juridique, ni aucune autre obligation. Elles ne dispensent par principe pas le client de s'assurer par ses propres moyens que le produit corresponde bien à l'usage prévu.</p> <p>Nos produits ainsi que toutes les matières premières qu'ils contiennent sont soumis à un contrôle continu, ce qui permet de garantir une qualité constante.</p> <p>Notre service de conseil technique est à votre disposition pour vos questions sur l'utilisation et la mise en œuvre, ainsi que pour la présentation de nos produits.</p> <p>La version actuelle de nos fiches techniques est disponible sur notre site Web, ou peut être obtenue dans nos agences nationales.</p> <p>Vous obtenez également les consignes de sécurité détaillées relatives à la sécurité séparément. Avant toute utilisation, veuillez lire ces fiches techniques relatives à la sécurité.</p> |